



## AVIS DE COURSE

### COUPE NATIONALE FORMULE 18 CERCLE NAUTIQUE DE LOCTUDY Du 14 au 17 Mai 2015

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux ainsi que les règles de la Classe Formule 18.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
  - 3.1.1 - tous les bateaux de la classe Formule 18
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis par chèque à l'ordre de Cercle Nautique de Loctudy ou en ligne sur le site [cn-loctudy.com](http://cn-loctudy.com) au plus tard le 2 mai 2015.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile 2015 valide portant :
  - le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Formule 18	140€ (avant le 2 mai)
Formule 18	170€ (après le 2 Mai)
Formule 18	Équipage jeune 110€ (avant le 2 mai)
Formule 18	Équipage jeune 140€ (après le 2 mai)



## 5. PROGRAMME

### 5.1 Confirmation d'inscription :

Le Mercredi 13 Mai 2015 de 09h00 à 18h00 et le Jeudi 14 mai de 08h30 à 10h00

### 5.2 Jauge et contrôles: Le Mercredi 13 Mai 2015 de 10h00 à 18h00

Date	Heure du 1er signal d'avertissement
14/05/2015	14h00
15/05/2015	11h00
16/05/2015	11h00
17/05/2015	10h00

### 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront : disponibles à la confirmation des inscriptions le 13 et 14/05/2015

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Raid, Longue Distance ou Construit.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 8. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- 1er, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> équipage du classement général
- 1er, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> équipage du classement Gentleman
- 1<sup>er</sup> Equipage mixte
- 1<sup>er</sup> Equipage jeune (-de 25ans)

## 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Le Cercle Nautique de Loctudy au 02 98 87 42 84 ou [info@cnloctudy.com](mailto:info@cnloctudy.com)